



Titre du projet :	Dialogue structuré autour du projet d'implantation d'un centre de traitement de produits de dragage et de curage de catégorie A, sur le site du Vraimont à Tubize
Titre de l'action :	Accompagnement de la réunion publique d'information et de consultation préalable de la population, conformément à la procédure en vigueur dans le cadre d'une étude d'incidences sur l'environnement
Durée :	4 mois
Date de début :	Septembre 2007
Date de fin :	Janvier 2008
Territoire :	Communes de Tubize Clabecq
Thématiques :	Environnement
Axes de travail :	Information - Sensibilisation - Conseil - Accompagnement - Concertation
Financier :	Région wallonne : MET - Direction générale des Voies hydrauliques
Contacts :	Beudouin Germeau (Espace Environnement) : bgermeau@espace-environnement.be Marc Van den Berge (Espace Environnement) : mvandenberge@espace-environnement.be

ACCOMPAGNEMENT D'UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PRÉALABLE DE LA POPULATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Tout projet soumis à étude d'incidences doit faire l'objet d'une phase de consultation du public préalable à la réalisation de l'étude (Livre 1er du Code de l'Environnement).

L'objectif de la mission est de favoriser la concertation et la participation de tous les acteurs du cadre de vie au processus de décision :

- Permettre à l'auteur de projet de présenter son projet ;
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- Mettre en évidence des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

IMPLICATION PARTICULIÈRE D'ESPACE ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET

Espace Environnement est intervenu pour favoriser le dialogue entre les Communes de Tubize et de Clabecq, le MET, la société d'exploitation du centre de regroupement Ecoterres, le bureau d'études chargé de l'EIE, et la population.

Il s'est chargé d'accompagner la population afin qu'elle soit clairement informée sur le projet et les procédures en cours pour l'obtention, par le MET, du permis unique.

DÉMARCHE

Pendant la période précédant l'annonce officielle de la réunion, Espace Environnement a alimenté son site Internet d'une page Web consacrée au projet du MET sur le site du Vraimont.

Une permanence téléphonique a été ouverte pour répondre aux questions des riverains et deux permanences locales ont été tenues les 3 et 8 janvier 2008 à Tubize Clabecq.



Espace Environnement a réalisé un document d'aide à la compréhension, reprenant les informations utiles : enjeux de la réunion, procédure légale, personnes intervenantes, adresses utiles.

Espace Environnement est intervenu comme tiers neutre dans le cadre de l'accompagnement et la modération de la réunion de consultation du public préalable à l'étude d'incidences sur l'environnement qui a eu lieu le 10 janvier 2008.

A l'issue de la réunion publique, Espace Environnement a établi un rapport de synthèse. Celui-ci reprenait un rappel du contenu de la discussion, les thèmes abordés, et pour chacun d'eux, les principaux éléments intervenus (faits, arguments, questions...).

ACTIONS

- Concertation des différents acteurs : MET, Communes, fonctionnaires délégué et technique...
- Information et conseil (site Internet, permanence téléphonique, permanences locales).
- Accompagnement et modération de la réunion publique du 10 janvier.
- Rédaction d'un compte rendu des échanges, des questions soulevées et des réponses qui y ont été apportées.
- Envoi de ce compte rendu à toutes les personnes ayant participé à la réunion.

OUTILS

- Création de pages web sur le site d'Espace Environnement consacrées au projet du MET sur le site du Vraimont.
- Permanence téléphonique pour répondre aux questions des riverains.

- Deux permanences locales à Tubize Clabecq.
- Document reprenant synthétiquement les informations utiles : enjeux de la réunion, procédure légale, personnes intervenantes, adresses utiles.
- Rapport de synthèse, reprenant le contenu des discussions, les thèmes abordés, et pour chacun d'eux, les principaux éléments de réponse.

RÉSULTATS

Les citoyens ont été clairement informés du projet et des procédures administratives en cours. Celles-ci ont été replacées sur une ligne du temps.

Bien que la matière soit sensible et que le projet ne reçoive pas un accueil favorable par les populations riveraines, le processus d'information et d'accompagnement a été apprécié par la population.

La réunion du 10 janvier a permis une discussion structurée (procédure, projets, divers) dans un cadre qui a permis à chacun des acteurs présents de s'exprimer et d'être écouté, afin d'effectuer un travail d'échanges fructueux sur les informations et les arguments concernant le projet.

Les points forts relevés sont :

- Rencontre des autorités communales, et du porteur de projet, échanges de points de vue.
- Utilisation de la note d'information par les habitants comme principal support lors de la réunion.
- Taux de participation important lors de la réunion du 10 janvier 2008.